

Séance du Conseil Municipal

en date du

22 octobre 2024

L'an deux mil vingt-quatre et le vingt-deux du mois d'octobre à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur René VALORGE, Maire.

Présents : M. VALORGE René, Mme DECHAVANNE, Céline, Mme FARABET Béatrice M. BAIZET Patrick, Mme BAJARD Brigitte, Mme MATHOU Bénédicte, M. BALTHAZARD David, M. SIMON Pascal, Mme DUCROT Alexandra, M. SECCO Nicolas, Mme THEVENET Aurélie, M. DELANGLE Francis, Mme BERTHELIER Jennifer

*Absents excusés M. DEMURGER Jean-François: (pouvoir à Mme FARABET Béatrice)
Mme CARRENO Mercedes (pouvoir à M. SIMON Pascal)*

Secrétaire de séance : Mme MATHOU Bénédicte

Le compte-rendu de la dernière réunion du Conseil Municipal est approuvé à l'unanimité des présents.

I. COMPTE-RENDU DES DELEGATIONS EXTERIEURES ET DELEGATIONS DU MAIRE

➤ *Comité Consultatif Assainissement*

David BALTHAZARD fait le compte-rendu de la dernière réunion du Comité Consultatif Eau-Assainissement qui avait pour objet le transfert de la compétence assainissement à l'intercommunalité au 1^{er} janvier 2025.

Concernant l'organisation du service Assainissement, il précise que celui-ci sera composé de 2 équivalents temps plein dont un agent technique de la commune de Charlieu qui, travaillant à temps complet au service assainissement, est transféré automatiquement à la Communauté de Communes lors du transfert de compétence, l'autre étant dédié aux 6 communes qui ne mettent pas d'agent communal à disposition. Pour les autres communes dont St Denis, un temps défini d'agent communal est mis à disposition de la communauté pour le suivi des stations et réseaux.

Au niveau financier, la redevance Assainissement 2025 sera votée fin 2024 par le Conseil Communautaire avec un montant différent pour chaque commune en fonction des besoins de chaque budget. Le premier budget du service d'Assainissement sera voté au conseil communautaire de novembre et intégrera l'ancien budget boues.

➤ *SIEL*

David BALTHAZARD explique qu'il a rencontré les représentants du SIEL pour faire le bilan 2024 des travaux d'éclairage public sur la commune. Il indique qu'à compter de 2025, le taux de participation du SIEL sur les travaux d'éclairage public va passer à 34 % au lieu de 40 % actuellement, la majoration du taux depuis le Covid étant terminée.

➤ *Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées*

Céline DECHAVANNE relate la dernière réunion de la CLECT qui s'est réunie en vue du transfert de la compétence assainissement à l'intercommunalité et qui a étudié les comptes administratifs des budgets assainissement des communes.

➤ *Syndicat des Eaux de la Vallée du Sornin*

Céline DECHAVANNE présente le compte-rendu de l'Assemblée Générale du SIEVS comportant notamment un point sur les travaux terminés en 2023-2024 et sur le programme pluriannuel de travaux du Syndicat qui prévoit un investissement de 2 millions d'euros sur 3 ans.

Concernant la commune de St Denis de Cabanne, 735 000 € de travaux sont programmés en 2025 avec notamment le remplacement de la conduite de la rue du 11 novembre.

Par ailleurs, des travaux de génie civil sont en cours sur le réservoir de Saint Marcel et d'autres sont prévus sur celui de Saint Julien.

Elle explique que le prix de l'eau a été voté avec une augmentation qui représente environ 4,50 € / an pour un foyer moyen. Cette hausse est nécessaire pour financer les investissements prévus, dont les coûts sont également en hausse en raison de l'inflation.

Concernant les indicateurs du syndicat, le rendement du réseau est de plus de 80 %, ce qui représente un bon résultat pour un syndicat rural. Les volumes distribués sont en baisse, et le nombre de fuite reste stable.

Elle indique qu'un nouveau site Internet a été mis en ligne pour le Syndicat.

➤ *APEL et OGEC*

Béatrice FARABET fait le compte-rendu de l'assemblée générale de l'APEL. Elle indique que l'association présente un déficit de 6 000 €.

Concernant l'OGEC, la trésorerie de l'association est meilleure, mais celle-ci inclut un prêt à rembourser.

➤ *Contrat Local de Santé*

Béatrice FARABET indique qu'elle a participé à une réunion du comité de pilotage pour la mise en place du Contrat Local de Santé lors de laquelle différents axes de travail ont été définis, à savoir l'offre de soins et la santé mentale.

➤ *ESD Tennis*

Béatrice FARABET fait un compte-rendu de l'assemblée générale de l'ESD Tennis. Elle précise qu'un nouveau président a été élu. Les finances de l'association sont saines et les effectifs sont stables.

Un professeur de tennis a été recruté pour les membres qui souhaitent se perfectionner. Les cours sont financés par les joueurs concernés.

➤ *Sou des Ecoles*

Béatrice FARABET relate l'assemblée générale du Sou des Ecoles. Elle explique que la cotisation obligatoire d'un montant d'1 € par famille a été reconduite, ainsi que l'engagement de chaque famille à participer à au moins une manifestation par an.

Elle présente les projets à venir et précise que le Sou des Ecoles a prévu de financer la réalisation de fresques sur les piliers et certains murs extérieurs de l'école.

➤ *MJC*

Béatrice FARABET fait part de la dernière réunion du Conseil d'Administration de la MJC lors de laquelle a été dressé le bilan des vacances d'été. Le secteur ados est toujours en augmentation. Un 2^{ème} mini bus a été acheté et l'achat d'un 3^{ème} véhicule est à l'étude pour répondre à la demande.

➤ *Secours Populaire*

Béatrice FARABET indique qu'elle a assisté à la réunion du comité du Secours Populaire de Charlieu qui a aidé 131 familles l'année dernière, dont 3 sur la commune. L'association constate une augmentation de la précarité et intervient auprès des familles par des aides alimentaires et en produits d'hygiène ou des aides financières.

Suite à l'effondrement du plafond dans leur local, le secours populaire de Charlieu est à la recherche de nouveaux locaux.

➤ *PEDT*

Béatrice FARABET fait un compte rendu de la réunion du groupe de travail du PEDT (Projet Educatif du Territoire) pour lequel un thème commun doit être défini pour les projets des écoles et des accueils de loisirs. Le thème retenu est en lien avec la nature.

➤ *Conseil d'Ecole*

Alexandra DUCROT relate la réunion du Conseil d'Ecole. Elle précise que l'effectif à la rentrée est de 98 élèves et que l'école dispose de 3 AESH à temps plein.

Lors de cette réunion, les travaux de réaménagement des cours d'école ont été présentés ainsi que le projet de fresque en lien avec le Sou des Ecoles.

Elle fait également le point sur les projets et actions en cours, avec l'aide aux devoirs, la participation à la semaine bleue, le projet forêt et une sortie au cinéma.

Elle fait part des remerciements des enseignants pour l'achat d'une nouvelle méthode d'apprentissage de l'anglais dont les résultats sont très positifs.

II. FINANCES

➤ *Budget Assainissement :*

✓ *Emprunts pour les travaux de la station d'épuration*

René VALORGE présente au Conseil Municipal le plan de financement des travaux de création d'une station de traitement des eaux usées de type filtres plantés de roseaux et des réseaux annexes actualisé avec le montant des marchés attribués et les financements attendus. Il rappelle que la subvention de l'Agence de l'Eau ne sera votée qu'en 2025 et que celle du Département devrait être attribuée cette fin d'année.

Il explique qu'il est nécessaire de réaliser 2 emprunts : un emprunt court terme de 900 000 € dans l'attente du versement des subventions et du FCTVA et un emprunt long terme de 900 000 € pour couvrir le besoin de financement de l'opération.

Il présente les offres des différents organismes bancaires consultés et propose des retenir les propositions suivantes :

- La proposition du Crédit Mutuel pour un prêt court terme de 900 000 € sur 3 ans au taux fixe de 3,62 %
- La proposition de la Caisse des Dépôts et Consignations pour un prêt long terme sur 30 ans au taux fixe de 3,59 %

Après avoir étudié le profil d'extinction de la dette du budget Assainissement et un état de la dette incluant ces nouveaux emprunts, le Conseil Municipal approuve la souscription d'un prêt court terme de 900 000 € sur 3 ans auprès du Crédit Mutuel et d'un prêt long terme sur 30 ans auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations aux conditions précitées.

✓ *Décision modificative*

Le Conseil Municipal approuve la décision modification n°2 du budget Assainissement qui a pour objet l'ajustement des crédits suite au résultat de la consultation pour les travaux de la station d'épuration et la souscription des emprunts correspondants.

➤ *Budget Communal :*

✓ *Régularisation TVA sur vente des terrains rue du 8 Mai*

René VALORGE rappelle au Conseil Municipal la vente de terrains à bâtir rue du 8 mai entre 2021 et 2023.

Il explique que ces ventes n'ont pas été soumises à TVA alors que cela aurait dû être le cas. Afin de régulariser cette situation, le Conseil Municipal autorise le Maire à ouvrir un service de TVA auprès du Service des Impôts des entreprises de Roanne et à effectuer les démarches nécessaires.

✓ *Décision modificative*

Le Conseil Municipal approuve la décision modification n°2 du budget Communal telle que présentée. Cette Décision Modificative est liée aux écritures de régularisation de la TVA sur les terrains de la rue du 8 mai.

III. RAPPORTS SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE 2023

➤ *Présentation du RPQS 2023 Eau Potable du Syndicat Intercommunal des Eaux de la Vallée du Sornin*

Céline DECHAVANNE présente les principaux indicateurs du RPQS 2023 du Service de l'Eau Potable géré par le Syndicat des Eaux de la Vallée du Sornin.

Ce service regroupe 6628 abonnés au 31/12/2023 pour un volume d'eau consommé de 593 474 m³ en 2023.

Elle précise que le Syndicat compte 524 km de réseau avec un taux de renouvellement de 0,95 % par an ce qui représente 6 km de réseau renouvelé en 2023.

➤ *Approbation du RPQS 2023 du service Assainissement Collectif*

Céline DECHAVANNE rappelle que le Code Général des Collectivités Territoriales impose, par son article L.2224-5, la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service (RPQS) d'assainissement collectif. Le rapport est public et permet d'informer les usagers du service.

Elle présente au Conseil Municipal le rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement établi pour l'exercice 2023.

Après en avoir pris connaissance, le Conseil Municipal approuve le RPQS d'assainissement collectif 2023.

IV. POINT SUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES COURS D'ECOLE ET DU PARVIS DE LA MAIRIE

➤ *Réaménagement des cours d'école*

Céline DECHAVANNE fait le point sur l'avancée des travaux de transformation des cours d'école et indique que le planning de réalisation des travaux est respecté. Le terrain de sports situé en contrebas de la cour des grands sera accessible à la rentrée des vacances de la Toussaint et les plantations seront effectuées pendant l'hiver comme prévu.

Elle fait part au Conseil Municipal du projet de fresque sur les piliers du préau et certains murs extérieurs. Cette fresque serait réalisée par un intervenant extérieur avec la participation des enfants et serait financée par le Sou des Ecoles.

Après avoir pris connaissance d'autres fresques réalisées par le même intervenant, le Conseil Municipal donne son accord à ce projet.

➤ *Parvis de la mairie*

Céline DECHAVANNE rappelle le projet de réaménagement du parvis de la mairie qui a été confié à l'entreprise Chartier et indique que les travaux devraient débiter en novembre et seront terminés avant le printemps.

V. CIMETIERE : PROCEDURE DE REPRISE DE CONCESSIONS

René VALORGE explique au Conseil Municipal qu'il serait nécessaire de lancer une procédure de reprise des concessions abandonnées au cimetière. Il présente les différentes étapes de la procédure qui s'étale sur plus d'un an et indique qu'il faudrait démarrer la procédure de reprise en début d'année 2025 pour que celle-ci soit terminée avant la fin du mandat.

Le Conseil Municipal donne son accord pour le lancement de la procédure de reprise des concessions abandonnées au cimetière.

VI. QUESTIONS DIVERSES

- ✓ Le Conseil Municipal prend connaissance du bilan de la semaine bleue qui s'est déroulée du 23 au 29 septembre 2024 sur la commune et durant laquelle diverses animations sur le thème des rencontres intergénérationnelles ont été organisées.
Pour clore cette semaine, un après-midi dansant animé par un orchestre et une chanteuse a eu lieu le dimanche 29 septembre à la salle communale. Il présente le bilan financier de cette semaine dont l'organisation a été portée par l'association Familles Rurales et qui a permis de créer du lien social tout en animant la commune.
Afin de combler le déficit financier de ces animations, le Conseil Municipal décide d'allouer une subvention exceptionnelle d'un montant de 500 € à l'association Familles Rurales.
- ✓ Le Conseil Municipal est informé de la demande d'un riverain du parking de la Rousse qui souhaite installer une clôture mitoyenne en remplacement de la haie entre sa propriété et le parking. Le Conseil Municipal est favorable à l'installation de cette clôture qui éviterait l'entretien d'une haie par ailleurs en mauvais état.
- ✓ Le Conseil Municipal prend connaissance d'une demande de sponsoring de la part d'un jeune de la commune pour participer au 4L Trophy
- ✓ Le Conseil Municipal discute de la proposition d'éditer le bulletin municipal en version numérique au lieu du format papier et décide de conserver le format papier accessible à tous.
- ✓ Le Conseil Municipal est informé de la création d'un logo pour le Conseil Municipal des Enfants dont les membres ont travaillé sur l'histoire du monument aux morts et participeront à la commémoration du 11 novembre.

Le Maire,
René VALORGE